

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-265

Le soussigné donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue, le **2 décembre 2024**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-265** modifiant le *Règlement numéro 1600 (circulation et stationnement)* en ce qui a trait aux dispositions.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 10 décembre 2024.



Me André Cordeau
Greffier par intérim